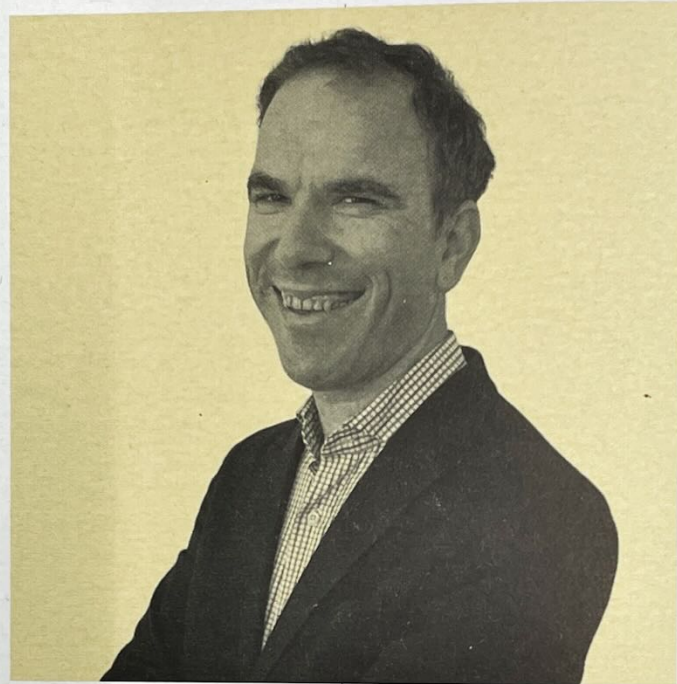




A D R A



**HILAIRE
CAILLAUD**

directeur
achats - entrepreneur
cofondateur d'Achats
Qualité Conseil

■ Depuis quelques dizaines de mois, surnage la réalité du réchauffement climatique, de violences... Et qui dit réchauffement climatique dit survie... ou adaptation.

Les effets du réchauffement climatique génèrent de la violence, actuellement, chez nous.

Pour moi, ce thème génère énormément d'espoir, à condition d'être en capacité de le traiter.

Tout d'abord, qui dit réchauffement climatique, dit évolutions.

En me basant sur les cartes et données prospectives de Marc Lonazzi indiquées dans son livre France 2050. RCP8.5, Le scénario noir du climat, la situation évolue en France comme suit : augmentation des températures extrêmes en moyenne estivale, diminution du nombre de jours de gel, augmentation de l'indice forêt météo, changement du visage de nos forêts (très forts développements de la forêt de type méditerranéenne – chêne vert, chêne-liège, olivier, etc., et aquitaine – pin maritime, bruyère, etc., glissement de la forêt de type atlantique – châtaigniers, etc., diminution des forêts de type montagnarde et continentale – érable, etc.), bouleversement des zones de culture possible des grands vins, grignotage du littoral...

Même périmètre d'application que pour le scope 3

Ce premier point est côté pile, ce qui est visible et ce que nous visualisons, car très concret.

Notre suggestion, concrète, est applicable à court terme, sur le point du réchauffement climatique, et peut se matérialiser par l'ajout d'un champ analytique « équivalent CO₂ » avec le même périmètre d'application que celui applicable pour celui du

scope 3 sur les factures. Dans les futurs champs et datas factures électroniques (1^{er} juillet 2024 – 1^{er} janvier 2026). À notre connaissance, ce champ n'est pas prévu, car il est nécessaire de modifier les mentions obligatoires du Code du commerce au sens de l'article 289 bis du CGI. Compte tenu de l'enjeu planning – très rapproché, compte tenu de la majorité actuelle à l'Assemblée nationale et au Sénat – majorité relative, compte tenu de la difficulté à trouver le représen-

tant apte à proposer une loi modifiant l'article 289 bis du CGI sur un sujet technique – moins visible que d'autres, étant de nature optimiste, je suis d'humeur à penser que l'enjeu de réchauffement climatique pourra nous être adressé à tous de manière positive et constructive à nous, électeurs citoyens !

Pour nous, actuellement, qui sommes en plein débat d'idées/modélisation, et ne rencontrons pas l'urgence d'agir sur le réchauffement climatique. Ce en pleine

conscience.

Comme exemples d'absurdités, l'absence de vision, les questions actuelles portent sur : faut-il mettre des avantages fiscaux en place, outre que les taxes et référentiels en cours (compen-

sation carbone pour certains industriels, TGAP – Taxe générale sur les activités polluantes pour d'autres, référentiels type ISO 50001) ? Quelle petite phrase impactante, quelle idée nouvelle vais-je pouvoir émettre ? Y a-t-il des experts reconnus sur ce sujet (sujet nouveau) ? Qui peut-on croire dans ce méli-mélo ? Les manifestants de Sainte-Soline déterminés ? L'État ? Les citoyens ? Lesquels ? Ceux qui votent ? Pourquoi ? Qui peut être le premier concerné ? Chacun d'entre nous... Bon courage ! Au travail.

De la modélisation à l'exécution en passant par la prise de conscience

« LA QUESTION
DU
RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE
GÉNÈRE
ENCORE
DE L'ESPOIR »